



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : réanimation

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

DAM CH/CHR d'accueil :

Centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC
Direction de la stratégie des ressources médicales et du territoire
216, avenue de Verdun
BP 585
36019 CHATEAUROUX
Téléphone : 02 54 29 65 14
Mail : affaires.medicales@ch-chateauroux.fr

Le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc (Indre - 36) est situé à 2 heures de Paris par le train, 1 heure 30 de Tours, Limoges et Poitiers par voiture.

C'est un hôpital à l'activité très diversifiée qui a su en plus de ses activités de base, développer des pôles d'excellence. L'ensemble des activités y sont représentées : activités de médecine et médecines spécialisées, chirurgies, gynécologie - obstétrique, des secteurs de psychiatrie et psychiatrie infanto-juvénile, des soins de suite et de la médecine physique et réadaptation, des structures d'hébergement.

Il est composé de 2 sites principaux (1087 lits et places) distants de 60 km :

- Châteauroux : sites M.C.O - S.S.R - psychiatrie pour un total de 756 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique complet et comporte entre autres : 6 salles de bloc opératoire, 8 places de SSPI, une UCA de 20 places.

D'autre part, l'établissement a un service de réanimation polyvalente/USC, une USIC, un SAU-SAMU-SMUR doté d'un hélicoptère, 2 scanners, 2 IRM (dont 1 IRM 3T).

- Le Blanc : sites M.C. - S.S.R. gériatrique et addictologie - 3 EHPAD pour un total 331 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique et comporte 4 salles de bloc opératoire, 6 places de SSPI, une UCA de 7 places. Il y a aussi une unité de SC de 3 lits, une USLD de 30 lits et un SAU avec antenne SAMU-SMUR et un scanner.

Enfin, doté d'une communauté médicale soudée, le Centre Hospitalier a la spécificité d'avoir maintenu un fort dynamisme et une activité en progression y compris sur la chirurgie aussi bien lourde et programmée qu'ambulatoire.

Membre du groupement hospitalier public Indriance (G.H.P.I.), il est acteur des actions de coopération hospitalière engagées sur le territoire de l'Indre.

Il est l'établissement de référence pour l'ensemble des activités de court séjour et bénéficie d'un plateau technique important. Il est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (G.H.T.) de l'Indre composé de 8 établissements sanitaires et d'un EHPAD.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total

des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil **Chef de service CH/CHR d'accueil**

Nom du service : réanimation polyvalente

Pôle de rattachement : Anesthésie - Réanimation - Urgences

Chef de service : Michel HIRA, michel.hira@ch-chateauroux.fr, 02 54 29 60 00 poste 68 15

Composition de l'équipe médicale : 1 PH, 1 assistant spécialiste au 1^{er} novembre 2022, 4

Praticiens attachés associés dont deux prenant des gardes de seniors,

Nombre de lits : 10 lits de réanimation et 6 lits de soins continus

Nombre de places :

Plateau technique : Fibroscopie bronchique, Echocardiographie dont ETO, Salle de scopie pour SEES temporaires, Un générateur d'hémodialyse, 3 générateurs d'hémofiltration, thoracoscopie.

Autres : 876 entrées par an dont 347 en réanimation en 2018.

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : médecine intensive - réanimation

Pôle de rattachement : néphrologie - réanimation - urgence

Chef de service: Pierre-François DEQUIN dequin@univ-tours.fr 02 47 47 38 55

Composition de l'équipe médicale : 3 HU titulaires, 5 PH, 2 CCA, 1 attaché 20% soit 10,2 médecins et 7,7 ETP

Nombre de lits : 25 lits de réanimation et 12 lits de surveillance continue

Nombre de places : /

Plateau technique : autonomie 24/7 dialyse séquentielle et continue, plasmaphérèse, ECMO

Autres : 2450 admissions/an. UMAC Centre Val de Loire. Forte activité de PMO (ME, Maastricht 2 et 3).

Forte activité de recherche clinique (sepsis, pneumopathies communautaires et acquises, ACR, VNI-OHD, AKI, communication patient, échocardi, réseau F-CRIN CRICS-TriGGERSep, coordination de 2 PHRC-N ; 3 IDE de recherche clinique) et translationnelle (Inserm UMR 1100/Centre d'Etude des Pathologies Respiratoires).

5. Missions confiées

Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil

-Activité clinique de médecin réanimateur senior dans un service de réanimation polyvalente avec encadrement d'un médecin titulaire

-Gardes sur place (avec pour Tours médecin d'astreinte à domicile en renfort)

-Possibilité de participation active aux consultations post-réanimation

-Participation active au développement de la recherche clinique dans les domaines d'expertise du service de réanimation de l'établissement d'accueil

6. Les compétences à développer

Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil

-approfondissement des compétences cliniques, techniques, relationnelles

-acquisition des bonnes pratiques cliniques en investigation/recherche clinique

-objectifs spécifiques à affiner selon auto-évaluation de compétences en tout début d'assistantat

7. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : 1 garde sur place de médecin sénior.

- Au CHU de Tours : 1 garde sur place (avec 1 interne réa et 1 interne médecine-USC) + 1 astreinte à domicile

8. Les valences (enseignement/ recherche)

Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil

-participation à l'activité de recherche clinique (screening, inclusions 24/7)

-proposition de projet personnel (ou implication personnelle projet) notamment pour validation

<p>mémoire DESC -participation à l'enseignement au lit du malade des étudiants 2^{ème} et 3^{ème} cycle</p>
<p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p>
<p>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</p> <p>Gestion d'une unité de cinq lits avec un médecin junior. Staff journalier, EPP, RMM, CREX, visites au lit du malade, apprentissage de l'échocardiographie, échographie abdominale. Pose des cathéters sous échographie.</p>
<p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p>
<p>DAM CH/CHR d'accueil</p> <p>A la demande de l'assistant pour les périodes de présence au Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc.</p>
<p>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p>
<p>DAM CH/CHR d'accueil</p> <p>Poste d'assistant spécialiste, Praticien hospitalier contractuel temps plein ou temps partiel en attente du concours de Praticien hospitalier.</p>
<p>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p>
<p>DAM CHU de Tours</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>13. Prise en charge des frais de déplacement</p>
<p>DAM CH/CHR d'accueil</p> <p>Sur présentation des justificatifs (carte grise, tickets de péages ou billets de train...)</p>
<p>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p>
<p>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> -rencontre 'conviviale' annuelle des chefs de service de réanimation (MI-R et assimilés) de la région et du coordonnateur de spécialité -rencontre 'officielle' bisannuelle des mêmes en conférence hospitalo-universitaire (Blois) -réunions quadrimestrielles de l'ARCO (Association des Réanimateurs du Centre-Ouest) -invitation des chefs de service de réanimation (MI-R et assimilés) de la région à participer aux journées d'enseignement des DES et DESC de la spécialité (4 sessions/an) -participation des médecins de Chartres à la formation des internes du DES de Médecine Intensive Réanimation -visioconférence bimestrielle des réanimations de la région (à relancer en 2019 sur format renouvelé)